Vente aux enchères publiques
à SCIONZIER (74950)
48, avenue de la Colombière
en un seul lot
Une maison d'habitation d'une surface habitable
de 159,26 m² avec cave et jardin
comprenant deux logements indépendants
l'un au rez-de-chaussée et l'autre au 1er étage avec
combles à finir d'aménager
ainsi qu'un hangar aménagé

Mise à prix :
CENT VINGT CINQ MILLE EUROS
(125 000 €), frais en sus

Le **JEUDI 10 DECEMBRE 2026 à 14 h 00**

À l'audience du Juge de l'exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74)**, au Palais de Justice, 18 quai du Parquet.

Désignation des biens

Sur la commune de **SCIONZIER (74950), 48 avenue de la Colombière**, sur les parcelles cadastrées section J, sous les numéros 39 (5a 81ca), 40 (96a) et 41 (27ca), **un tènement immobilier comprenant :**

- **une maison à usage d'habitation** avec cave en sous-sol, comprenant deux logements indépendants :
 - ✓ **au rez-de-chaussée**, **un appartement** se composant d'une entrée, d'une cuisine, d'un salon de deux chambres, d'une salle de bain avec WC,
 - ✓ **au 1er étage** avec accès par un escalier extérieur qui conduit à une terrasse couverte construite au dernier étage du hangar attenant, **un appartement** se composant d'une entrée avec un couloir de distribution desservant un salon, une cuisine, deux chambres, une salle de bain et un WC, un balcon et un escalier qui conduit au **deuxième étage** où se trouve des **combles aménagées en travaux** comprenant cinq pièces,

- **un hangar sur deux niveaux** avec terrain attenant, comprenant :
 - ✓ **au rez-de-chaussée,** un bureau, un WC, un entrepôt et un espace ouvert abrité,
 - ✓ **à l'étage,** une grande terrasse avec accès au 1er étage de la maison d'habitation, deux aménagements et un grenier.

Occupation : Les locaux sont occupés par les débiteurs saisis et leurs enfants. L'appartement du rez-de-chaussée est occupé occasionnellement à titre gratuit, par les parents d'un des débiteurs saisi.

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé le 19 juin 2025 par Maître NEGRI, commissaire de justice associée de la SELAS SAGE & Associés, annexé au cahier des conditions de la vente.

Visite : Par commissaire de justice, **le vendredi 20 novembre 2026 de 11 heures à 12 heures**

Enchères : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un **chèque de banque** d'un montant de **12 500,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

Renseignements :

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE** (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 01/092025 et du PV de description y annexé (RG N° 25/1530)
2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL**, avocats et sur https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 12 octobre2026
SELARL F.D.A

F.D.A